

Collectif *Quel Pont Pour Tilff ?*  
Rue de la Charrette, 141  
4130 Tilff  
[www.algo.be/pont-tilff/](http://www.algo.be/pont-tilff/)

Tilff, le 26 septembre 2005

Monsieur André Antoine  
Ministre du Logement, des Transports et du  
Développement territorial  
Rue d'Harscamp, 22  
5000 Namur

*Copie à Madame la Ministre Marie-Dominique Simonet et aux abonnés de la lettre  
d'information du Collectif*

Monsieur le Ministre,

C'est en août 2004 que le MET a déposé une demande de permis d'urbanisme pour un projet de reconstruction du pont de Tilff, soit le « pont à l'identique » ou projet numéro 1.

Un an plus tard, nous sommes nombreux à ne pas accepter le retard pris dans le traitement de ce dossier. Il est vrai qu'entre temps une étude comparative de différents projets avait été mise en place. Même si nous étions parmi ceux qui mettaient en doute l'utilité de cette étude commandée tardivement, nous avons aussi estimé qu'il était préférable d'attendre les conclusions de cette étude. Celles-ci ont été présentée en mars 2005 à la commission de suivi créée pour la cause et sont favorables au projet de pont de remplacement à l'identique, un projet que vous avez vous-même qualifié de « solution du bon sens ». Finalement, le retard pris est excessif et non conforme à vos déclarations télévisuelles sur le délai de traitement des demandes de permis d'urbanismes par vos services.

Nous remarquons que ce retard aura un impact négatif sur le coût global du chantier, suite à la location prolongée du pont provisoire. D'autre part, il fait que la probabilité d'un accident augmente ; en particulier, nous attirons votre attention – et celle des responsables de la sécurité routière - sur le risque encouru par les piétons et les cyclistes lorsqu'ils traversent le pont à hauteur du Ravel, étant donné le peu de visibilité dû à la structure métallique du pont provisoire.

Nous réitérons notre demande déjà exprimée dans notre lettre du 14 avril 2005, de veiller à ce que le permis d'urbanisme soit accordé sans tarder.

Dans l'attente de vous lire très bientôt, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre plus haute considération.

Pour le Collectif,

Ghislaine Streel

Michèle Plumier